



Communiqué de presse

Paris, le 25 octobre 2024

Intempéries en France – Tempêtes Kirk - Leslie : Crédit Agricole Assurances prend des mesures d'urgence pour ses sinistrés

Face à l'ampleur des dégâts occasionnés par les tempêtes Kirk et Leslie, qui se sont abattues ces deux dernières semaines sur une grande partie du territoire, Crédit Agricole Assurances se mobilise pour accompagner ses assurés sinistrés et renforce son dispositif d'accueil et d'indemnisation.

Crédit Agricole Assurances, en lien avec les Caisses régionales de Crédit Agricole et de LCL, met en place dans les zones touchées par les intempéries de ces derniers jours de nombreuses actions, pour certaines exceptionnelles, pour apporter solutions et réactivité aux clients :

- **Mobilisation accrue dans les unités de gestion de sinistres** basées en région avec 1200 personnes recevant les déclarations par téléphone au 0800810812, et toujours la possibilité de déclarer en ligne 24h/24 7j/7 ;
- **Services d'assistance disponibles 24/24 7/7 et réseaux partenaires (experts, artisans, garages, etc.) mobilisés** pour répondre aux différentes urgences (relogements, protection des locaux, évacuation, remorquage, location d'un véhicule de remplacement, etc.) et aux conséquences à plus long terme (réparations, nettoyages, rééquipements ou reconditionnements) ;
- **Regroupement en un seul sinistre**, avec une seule franchise, en cas de sinistre répétitif dans les 15 jours précédant une autre déclaration ;
- **Délai de déclaration repoussé à 30 jours** pour permettre aux assurés de bien évaluer leurs besoins ;
- **Indemnisation des dommages provoqués par les inondations** même en l'absence d'arrêt catastrophe naturelle ;
- **Facilitation des versements d'acomptes et d'indemnisations**, dès le 1er appel et jusqu'à 5 000 € ;
- **Procédure accélérée** d'indemnisation des véhicules non réparables ;
- Accès à un **service de soutien psychologique**.

Guillaume Orekin, Directeur général de Pacifica indique : « Face à l'ampleur des sinistres et des inondations de ces derniers jours, nous nous sommes rapidement mobilisés pour mettre en place des mesures d'urgence à destination de nos clients sinistrés. Ces mesures illustrent une nouvelle fois les valeurs mutualistes et le devoir de solidarité et de proximité du groupe Crédit Agricole, et l'engagement total de ses entités à agir dans l'intérêt de ses clients et de la société. »

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, est l'entreprise du groupe Crédit Agricole qui rassemble tous les métiers de l'assurance de Crédit Agricole S.A. Crédit Agricole Assurances propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, et s'adressent aux clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 800 collaborateurs. Son chiffre d'affaires (« non GAAP ») à fin 2023 s'élève à 37,2 milliards d'euros.

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Nicolas Leviaux +33 (0)1 57 72 09 50 / 06 19 60 48 53

Julien Badé +33 (0)1 57 72 93 40 / 07 85 18 68 05

service.presse@ca-assurances.fr